Appel d'offres

VILLE DE MONTRÉAL

Direction générale adjointe au développement Service de l'eau Direction de l'eau potable

Des soumissions sont demandées et devront être reçues, avant 14 h 00 à la date ci-dessous, au Service du greffe de la Ville de Montréal à l'attention du greffier, 275 rue Notre-Dame Est, bureau R-134, Montréal, H2Y 1C6, pour:

Catégorie : Travaux de construction

Appel d'offres : 10120

Descriptif: Construction de conduites d'eau de 750 mm sur le site de l'usine Charles-J. des Baillets et

divers travaux dans les arrondissements Lasalle et Lachine

Date d'ouverture : 11 mars 2015

Dépôt de garantie: 10% (cautionnement ou chèque visé)

Renseignements: dep-ao@ville.montreal.qc.ca

Visite des lieux : Une visite des lieux peut être organisée sur demande. Les visites seront tenues le 26

février et le 3 mars 2015. Les heures de visites sont entre 8h00 et 12h00 et 13h00 et 16h00. Les sites visités seront l'usine Charles-J. Des Baillets ainsi que le poste Clément (9725 rue St-Patrick). La demande doit être présentée à l'adresse courriel suivante : dep-

ao@ville.montreal.qc.ca. La visite des lieux est facultative.

Documents: Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du 16 février

2015.

Les personnes et entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SÉAO) en communiquant avec un de ses représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web <u>www.seao.ca</u>. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SÉAO.

Chaque soumission doit être placée dans une enveloppe cachetée et portant l'identification fournie en annexe du document de l'appel d'offres.

Pour être considérée, toute soumission doit être présentée sur les formulaires spécialement préparés par la Ville à cette fin.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement dans les locaux du Service du greffe à l'Hôtel de Ville, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Les travaux du présent appel d'offres font l'objet d'une aide financière dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ).

Montréal, le 16 février 201	5				
Le greffier de la Ville					
Me Yves Saindon					
lournaux de publication:	Le Devoir	Y La Prosso	Le Journal de Montréal:	The Gazette	autre